



BARAQUE
VILLE *Aveyron*

Comptes
Financiers
Uniques
2025

Sommaire

1

Le Budget Principal

———— Résultats de l'exercice

———— La section de fonctionnement

———— La section d'investissement

2

Le Budget annexe Cinéma

3

Le Budget annexe Assainissement

4

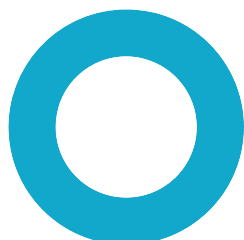
Le Budget annexe Lotissement les Soles

Le Budget Principal

1

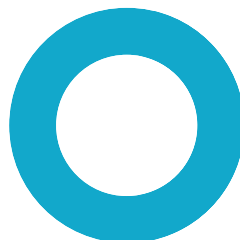
Résultats de l'exercice

Résultats



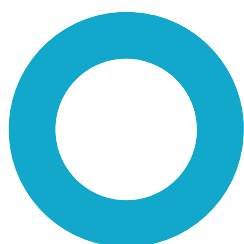
3 946 k

Recettes de
fonctionnement



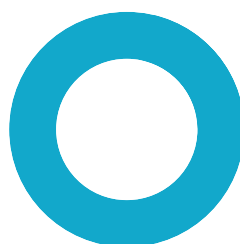
3 021 k

Dépenses de
fonctionnement



3 188 k

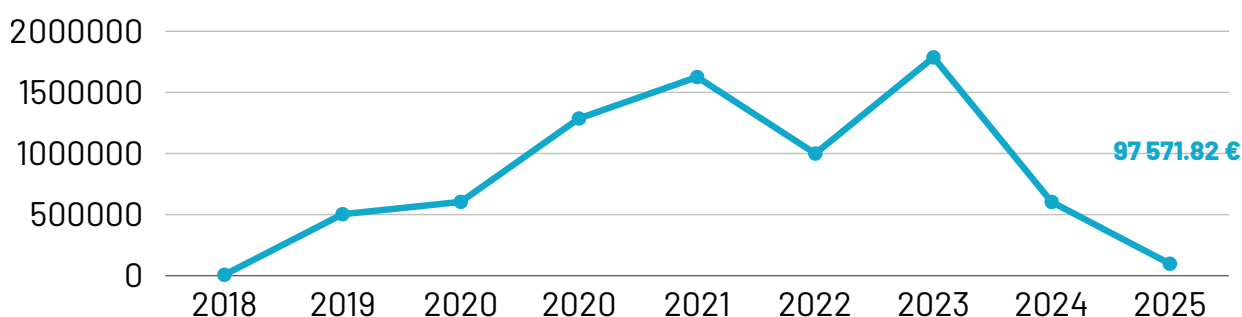
Recettes
d'investissement



4 618 k

Dépenses
d'investissement

Evolution des résultats antérieurs reportés



Détermination de l'épargne brute

	CFU 2024 (K€)	CFU 2025 (K€)	Evolution (%)
Recettes de gestion	3 517	3 461	-1.6
Dépenses de gestion	2 266	2 358	4
Epargne de gestion	1 251	1 104	-11.7
Charges financières et exceptionnelles	49	78	59
Epargne brute	1 201	1 026	-14.5
Capital de la dette	373	360	-3.5
Epargne nette	828	666	-19.6
Produits exceptionnels	423	433	2.4

L'épargne brute correspond à l'excédent de recettes de fonctionnement sur les dépenses. C'est un indicateur privilégié qui permet d'apprécier la santé financière de la collectivité puisqu'il mesure les marges de

manoeuvre et la capacité à investir. Cette épargne est donc affectée à la couverture des dépenses d'équipement avec comme priorité le remboursement du capital de la dette. En 2025, l'épargne brute de Baraqueville diminue de **14.5 %**.

La section de fonctionnement

Les recettes

	CFU 2024 (K€)	CFU 2025 (K€)	Evolution (%)
Atténuations de charges	20	15	-25
Produits des services	148	111	-25
Impôts et taxes	2 208	2 144	-3
Dotations et participations	976	985	1
Autres produits de gestion courante	165	206	25
Produits exceptionnels	423	433	2.4
Recettes réelles	3 940	3 894	-1
Opérations d'ordre	32	53	65.6
Recettes de fonctionnement	3 971	3 947	-0.6

La section de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement



**Produits et services du
Domaine**



Impôts et taxes



**Dotations et
subventions**



**Autres produits
de gestion
courante**

Les produits et services du Domaine

Les produits des services et du domaine (chapitre 70) enregistrent une diminution de **25 %** au compte financier unique 2025 (**111 k€**) par rapport au CFU 2024.

Ces recettes sont constituées en majeure partie des refacturations aux organismes partenaires pour la mise à disposition de personnel :

- Refacturation de l'emploi du programmateur projectionniste au budget Cinéma,
- Refacturation au CCAS, au SIVOS et à Pays Ségali Communauté des frais liés à la mise à disposition du personnel technique.

Mais également des redevances pour l'occupation du domaine public, les concessions dans les cimetières, les locations du chapiteau etc.



Les recettes fiscales

L'année 2025 est une année marquée par une croissance des bases fiscales de la taxe foncière impactant à la hausse le produit fiscal et ses compensations. Ce dynamisme fiscal est lié à une augmentation physique des bases et à l'inflation.

Le produit des impôts locaux constitue la principale recette de la commune, qui a augmenté entre 2024 et 2025, passant ainsi de 1 606 k€ à **1 609 k€**, soit **+0.2 %**.



Détail du chapitre 73 : Impôts et taxes en k€	2024	2025
Taxes foncières et d'habitation	1 606 k€	1 609 k€
Attribution de compensation	453 k€	426 k€
Fonds de péréquation ress. Interco. Commun	27 k€	23 k€
Taxes sur les pylones électri.	22 k€	23 k€
Taxe add. droits de mutation	75 k€	53 k€
Autres recettes	25 k€	10 k€
TOTAL	2 208 k€	2 144 k€

Les dotations versées par PSC



Cette attribution vise à neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la commune de Baraqueville et Pays Ségali Communauté.

Une évolution de l'attribution de compensation peut se produire en cas de nouveaux transferts de compétences entre la ville et la Communauté de Communes, comme cela a été le cas en 2021 avec la reprise en gestion des écoles de Baraqueville, ensuite transférée au SIVOS du Pays Ségali.

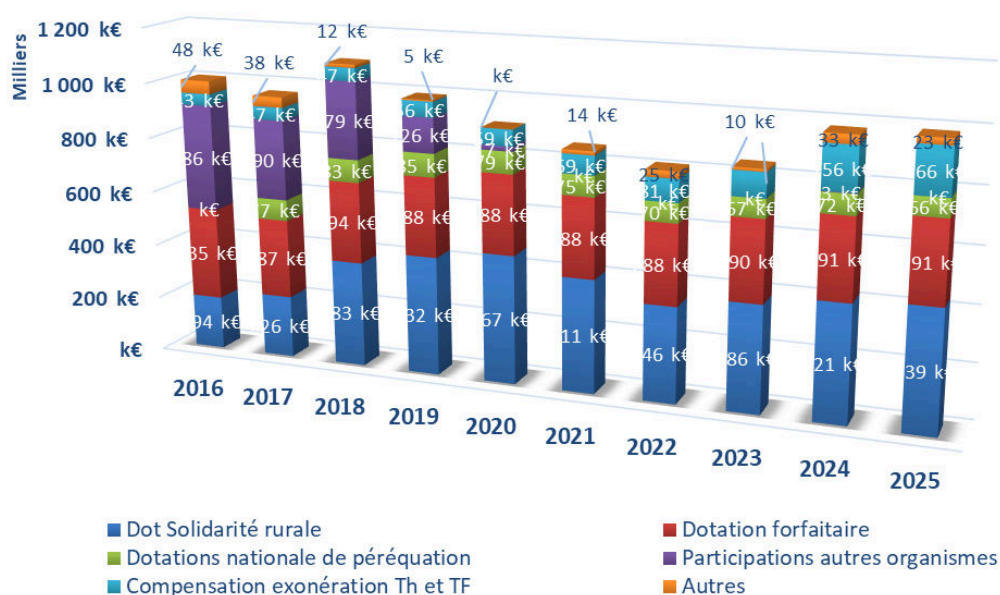
Le montant de l'attribution de compensation perçue en 2025 s'élève à **426 148.13 €**, contre 453 427.04 € en 2024.

Les dotations de l'Etat et participations

Deuxième poste de recette de la collectivité, elles regroupent les dotations de l'Etat et les compensations fiscales.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF **796 k€**), composée de la Dotation Forfaitaire (**291 355 €**), de la Dotation de Solidarité Rurale (**438 861 €**) et la Dotation Nationale de Péréquation (**65 511 €**), a augmenté de **+1.5 %**.

Evolution du poste dotations participations et subventions



Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre principalement les recettes liées aux opérations de gestion du patrimoine réalisées par la collectivité. Il s'agit des loyers appliqués aux locataires d'appartements propriétés de la Ville, des locations des salles municipales (Cinéma, salle d'animation, salle des fêtes de Lax, salle Jacques Boubal...) et des recettes liées à la diffusion d'informations sur les panneaux d'affichage dynamique de la Ville.

Ces produits ont augmenté de **25 %**, passant de **165 k€** en 2024 à **206 k€** sur l'exercice 2025.



La section de fonctionnement

Les dépenses

	CFU 2024 (K€)	CFU 2025 (K€)	Evolution (%)
Charges à caractère général	721	717	-0.6
Charges de personnel	780	828	6
Autres charges de gestion courante	765	812	6
Charges financières	56	78	39
Dépenses réelles	2 322	2 437	5
Opérations d'ordre	616	585	-5
Dépenses de fonctionnement	2 937	3 022	2.9

La section de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement



**Charges à caractère
général**



**Charges de
personnel**



**Autres charges de
gestion courante**



Charges financières

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'établissent à **717 k€**, contre **721k€** en 2024. Elles représentent le 3ème poste de dépenses le plus important de la section de fonctionnement et enregistrent une diminution de **0.6 %** par rapport au CFU 2024.

Le compte relatif à l'entretien et la réparation des voiries progresse de **+65 %** pour plusieurs raisons:

- Nombreuses interventions de point à temps,
- Paiement du débroussaillage de l'automne 2024.

Le coût des assurances progresse de **19.5 %**, les frais d'entretien sur autres biens mobiliers connaît une diminution de **26.6 %**.



Les charges de personnel et frais assimilés

Les charges de personnel s'établissent à **828 k€** en 2025. Elles enregistrent une évolution de **+6 %** par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par l'augmentation naturelle des traitements (grille indiciaire FPT), et par l'augmentation significative des cotisations URSSAF (**+ 15.6 %**)



Poids du personnel par habitant	CFU 2025
Baraqueville	248 €
Strate communes de 2 000 à 3 500 hab.	399 € (chiffres 2023)

Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'établissent à **812 k€**, contre **765 k€** en 2024. Elles enregistrent ainsi une augmentation de **6 %**.

Ces charges de gestion courante sont constituées principalement du remboursement des frais liés au transfert de la compétence scolaire au SIVOS (**535 k€**).

Les subventions aux personnes de droit privé s'établissent à **59 k€**, soit une augmentation significative par rapport à 2024 (**+119 %**), cela notamment du fait de la subvention attribuée pour le Concours National Limousin et la tenue du Festival d'Autan off.

La subvention allouée au CCAS s'élève à **16 k**, alors que la subvention d'équilibre du Budget Cinéma s'établit à **26 k€**.



Les charges financières

Les charges financières sont constituées principalement des intérêts de la dette. Elles s'élèvent à **78 k€** en 2025. Cela représente une diminution de **-51 %** par rapport à l'exercice 2016 (**160 k€**).

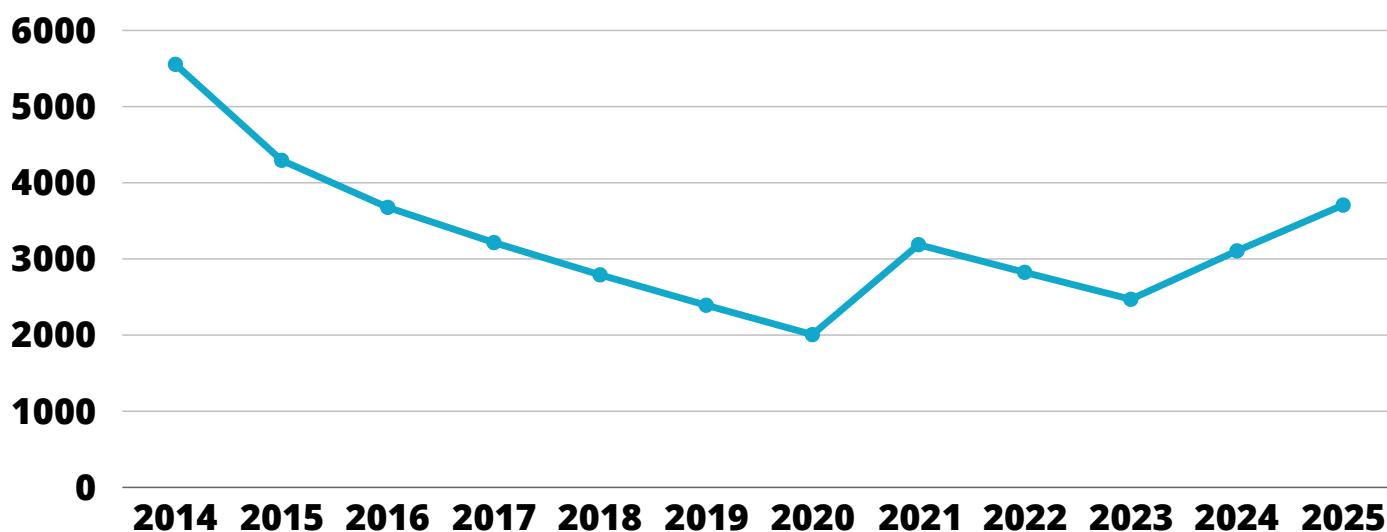


	CFU 2020	CFU 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
Charges financières	73 k€	63 k€	70 k€	59 k€	49 k€	78 k€

La section d'investissement

La dette

Evolution de l'encours de la dette Capital restant dû au 31/12 (en k€)



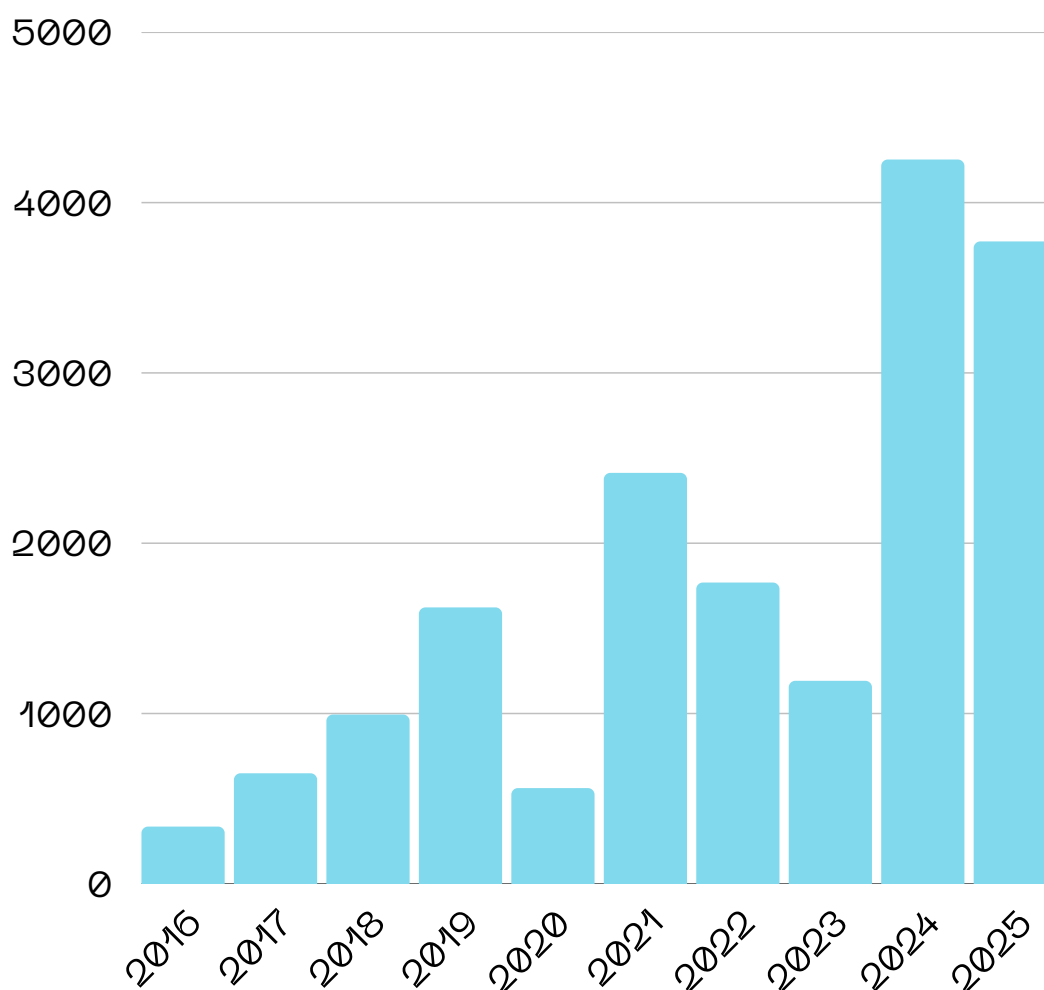
Le poids de la dette s'établit à **3 707 k€** au 31-12-2025. Il enregistre une évolution de **-33 %** par rapport à 2014.



Capacité de désendettement

3.6 ans

Dépenses d'équipement (en k€ - y compris subventions versées)



Les dépenses d'équipement comprennent les travaux réalisés, les frais d'étude, les acquisitions mobilières et immobilières ainsi que les subventions versées destinées à financer des investissements. Ces dépenses sont en légère baisse en 2025. Elles s'élèvent à **3 772 k€**.

Cela s'explique par le paiement des travaux et études relatifs à la salle d'animation (**1 793 k€**), et au stade synthétique (**1 230 k€**)

L'INFO !

Le montant total des investissements depuis 2020 s'élève à

13 962 k€.

Les dépenses d'équipement (en TTC)

Hors frais d'études



Transformation du terrain gazonné en stade synthétique

1 230 k€



Salle d'animation

1 793 k€

Les dépenses d'équipement (en TTC)



**Gendarmerie
(clôture...)
27 k€**

2ème tranche - RD570 route de Vors - 78 k€



Les autres dépenses d'équipement (en TTC)

- Hypervision : **33 k€**
- Remboursement trop perçu Fonds d'amorçage : **10 k€**
- Colombarium cimetièrre de Carcenac-Peyralès : **10 k€**
- Etude système de sonorisation et vidéo : **7 k€**
- Travaux sur bâtiments (Gendarmerie, Oustal...): **11 k€**
- Régularisation terrains Les Soles : **70 k€**
- Divers branchements réseaux (chemin de la Carrelasse, Arbre de la Garde, Vors...): **43 k€**
- Divers (Extincteurs, mobilier salle d'animation, équipements informatiques) : **77 k€**
- Achat tondeuse : **27 k€**
- Achat véhicule médiathèque à PSC : **9 k€**

Les frais d'études - **160 k€**

(Centre économique, Hypervision-ville connectée, stade synthétique, sonorisation et vidéoprotection)



Les subventions versées - **187 k€**

- SIEDA (Enfouissement Moulin à vent et Jonquières) : **70k€**
- Fonds de concours voirie : **77.7 k€**
- Aides à la rénovation énergétique et opération façades : **30 k€**
- Participation école de Manhac (PSC) : **9 k€**



La section d'investissement

Les recettes

Le FCTVA

Le FCTVA compense la TVA supportée par les collectivités territoriales sur certaines de leurs dépenses d'équipement. Il est égal à **16.404 %** du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de 2 ans.

La commune a ainsi perçu en 2025 un remboursement de TVA acquittée sur les dépenses d'équipement 2023, pour un montant de **80 k€**.

Les subventions d'investissement

La commune a bénéficié de versements à hauteur de **1 052 k€** au titre des subventions d'investissement en 2025 (contre **583 k€** en 2024).

54.7 % des recettes proviennent de l'Etat (soit **680 k€**) et correspondent à la salle d'animation (**391 k€**), à l'acompte des travaux du stade synthétique (**80 k€**), à l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque (**43 k€**).

Les subventions provenant du Conseil Départemental s'élèvent à **113 k€**.

Les cessions

Le produit des cessions, bien que comptabilisé en fonctionnement, est assimilable à une recette d'investissement. Le produit des cessions s'élève à **430 k€**. La commune a procédé sur cet exercice à la cession de plusieurs éléments de son patrimoine, les plus significatifs étant la cession du bâtiment ex Polygone à Vors (**120 k€**), et à une parcelle au Plamoutier (**120 k€**).

La section d'investissement

Le récap'

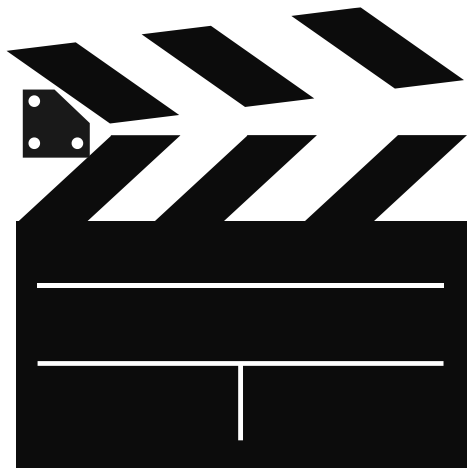
	CFU 2024 (K€)	CFU 2025 (K€)	Evolution (%)
Solde d'exécution reporté	146	2 218	1 420
Emprunts et dettes	373	360	-3.5
Immobilisations incorporelles	103	161	56
Subventions d'équipement versées	238	187	-21.4
Immobilisations corporelles	3 912	3 414	-12.7
Opérations d'ordre	226	487	115.5
Dépenses cumulées d'investissement	4 998	6 837	36.8
Dotations et excédent de fonct. capitalisés	385	2 334	506
Subventions d'investissmeent	583	1 052	80.5
Opérations d'ordre	810	1 019	25.8
Emprunt	1 000	1 000	0
Recettes cumulées d'investissement	2 780	5 405	94.4
SOLDE D'INVESTISSEMENT	-2 218	-1 432	35.4

A l'horizon 2026...



Le Budget **annexe Cinéma**

2



Le budget annexe du cinéma est géré en régie directe par la commune, c'est-à-dire avec ses propres moyens techniques, matériels et humain.

Le résultat de l'exécution retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectuées par la collectivité entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'exercice.

Pour le Budget Cinéma de Baraqueville, le résultat de l'exécution de l'exercice 2025 présente un résultat excédentaire de 2 369.52 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes de l'exercice	62 507.29 €	6 400 €	68 907.29€
Dépenses de l'exercice	60 137.77 €	76 675.88 €	136 813.65 €
Résultat d'exécution	2 369.52 €	-70 275.08 €	-67 906.36 €

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice antérieur.

L'exercice 2025 est clôturé avec un résultat négatif de **67 906.36 €** correspondant aux travaux engagés en 2019 pour la rénovation du cinéma. Il conviendra en 2026 de compenser cet investissement par une subvention du budget principal.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2025, se répartissent de la façon suivante :

CHAPITRE	CA 2025
011 Charges à caractères général	37 493.79 €
012 Charges de personnel	22 643.10 €
67 Charges spécifiques	0.88 €
TOTAL	60 137.77 €

Les recettes de fonctionnement pour 2025, se répartissent de la façon suivante :

CHAPITRE	CA 2025
70 Produits des services	32 666.10 €
74 Dotations, subventions	3 533 €
75 Autres produits de gestion courante	26 308.19 €
TOTAL	62 507.29 €

Le Budget annexe Assainissement

3



Le Budget Annexe Assainissement est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). Cette gestion de service public est soumise principalement aux règles de droit privé et à la compétence du juge judiciaire. Ce service d'assainissement collectif a été confié par contrat d'affermage à la S.A.U.R.

Le Fonctionnement

RECETTES	CA 2025
Opération d'ordre	54 353.37 €
Vente de produits	137 070.12 €
Autres produits de gestion courante	0.02 €
Résultat de fonctionnement reporté	109 102.88 €
TOTAL	300 526.39 €

DEPENSES	CA 2025
Charges à caractère général	12 478.51 €
Opérations d'ordre	100 384 €
Charges financières	51 356.32 €
TOTAL	164 218.83 €

L'investissement

RECETTES	CA 2025
Subventions d'équipement	474 419.71 €
Opération d'ordre	100 384 €
Dotations	193 128.51 €
Autres immo et opérations patrimoniales	177 012.33 €
TOTAL	944 944.55 €

DEPENSES	CA 2025
Immobilisations incorporelles (études...)	97 779.60 €
Immobilisations en cours (travaux...)	521 499.93 €
Emprunt	85 803.93 €
Opération d'ordre	54 353.37 €
Autres immo et opérations patrimoniales	177 012.33 €
Solde négatif reporté	138 598.44 €
TOTAL	1 075 047.60 €

L'exercice 2025 est clôturé avec un résultat positif de **6 204.51 €**.

Le Budget annexe

Lotissement Les

Soles

4



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général
43 711.17 €

Autres charges de gestion courante
0.14 €

Opérations d'ordre
290 209.68 €

333 920.99 €

Recettes

Résultat de fonctionnement reporté
207 437.23 €

Produits des services
46 548.23 €

Opérations d'ordre
247 956.81 €

Produits spécifiques
79 725.05

581 667.32 €

Solde d'exécution reporté
290 209.68 €

Opérations d'ordre
247 956.81 €

538 166.49 €

Opérations d'ordre
290 209.68 €

290 209.68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



Mairie de Baraqueville

Hôtel de Ville, 116 place René Cassin - 12160 BARAQUEVILLE